

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/?Arts-arts-plastiques-462>



Lycée Georges Dumézil
Route d'Ivry BP 909 - 27207 VERNON - 02 32 71 23 00

Présentation de la Spécialité Arts plastiques

- Lycée Général et Technologique - Voie Générale - Spécialité Arts : arts plastiques -



Date de mise en ligne : mercredi 11 février 2026

Copyright © Lycée Georges Dumézil - Tous droits réservés

Sommaire

- [Le programme](#)
- [Quelles poursuites d'études ?](#)
- [L'épreuve de spécialité au \(...\)](#)

L'enseignement de spécialité Arts plastiques associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images.

L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique.

Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes. Dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images, relèvent en effet du travail des arts plastiques. Ils constituent un point d'appui pour le design.

Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il fait découvrir la diversité des œuvres. Il permet d'appréhender le fait artistique dans sa globalité : œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception.

Le programme

L'enseignement de spécialité en classe de première est accessible à tous les élèves, ayant suivi ou non l'option en seconde. Il prolonge ainsi à la fois la scolarité obligatoire et enrichit les approches conduites en classe de seconde, dans une visée d'approfondissements et d'ouverture sur de nouveaux objectifs plus complexes liés à une spécialité. Dans des situations variées et selon des modalités diversifiées, il inscrit les élèves dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles en lien avec la création artistique et de réflexion sur l'art. Il offre ainsi de multiples possibilités de prises en compte de l'hétérogénéité des profils et des aspirations des élèves.

Les compétences travaillées dans l'enseignement de spécialité couvrent l'ensemble du cycle terminal. Elles reprennent celles introduites au lycée en seconde. Le professeur dispose de ce cadre commun pour l'ensemble du lycée. Il en hausse progressivement le niveau d'exigence et de complexité en se référant aux attendus de fin de cycle

Domaines de l'investigation et de la mise en œuvre des langages et des pratiques plastiques : outils, moyens, techniques, médiums, matériaux, notions au service d'une création à visée artistique :

- La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques
- La figuration et l'image, la non-figuration
- La matière, les matériaux et la matérialité de l'œuvre

Domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique : les relations entre l'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur

- La présentation de l'œuvre
- La monstration et la diffusion de l'œuvre, les lieux, les espaces, les contextes
- La réception par un public de l'œuvre exposée, diffusée ou éditée

Domaines de la formalisation des processus et des démarches de création : penser l'œuvre, faire œuvre

- L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre
- Créer à plusieurs plutôt que seul

Quelles poursuites d'études ?

- Licences universitaires : Arts Plastiques, Histoire des Arts, Gestion du Patrimoine, MEEF...
- Ecoles spécialisées : ENSA, ESA, ENSAD, ENSCI...
- BUT et BTS : Communication, Métiers du Multimédias et de l'Internet, Journalisme, Concepteur- Rédacteur, Les métiers de l'Edition...

L'épreuve de spécialité au baccalauréat

La partie écrite de l'épreuve porte sur la culture plastique et artistique. La partie orale, portant sur la pratique et la culture plastiques, s'appuie sur la présentation d'un projet abouti à visée artistique élaboré au cours de l'année de terminale.

Epreuve écrite de 3h30 heures : L'épreuve est organisée en deux parties. La première partie est traitée par tous les candidats, la seconde partie propose un choix.

- Première partie : analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique
- Deuxième partie : le candidat traite au choix l'un des deux sujets proposés

Epreuve orale de 30 minutes (10 minutes de préparation) :

- Le candidat utilise le temps de préparation pour disposer dans la salle d'examen, sans commentaires d'accompagnement, les éléments de son projet (réalisations plastiques et dossier).
- Présentation d'un projet (10 minutes), entretien (20 minutes)